

Ressources de la chaîne d'approvisionnement : étiquettes

IFCO SYSTEMS s'engage à assurer le transport sécuritaire des aliments grâce à nos caisses plastiques réutilisables (CPR) et à satisfaire les normes actuelles concernant l'étiquetage alimentaire.

Nous travaillons fort pour offrir la plus haute qualité possible en matière de CPR à nos clients. Les CPR d'IFCO sont récupérées après chaque utilisation et elles sont inspectées, lavées, rincées et désinfectées selon des normes mondiales strictes d'hygiène et d'assainissement avant d'être réutilisées.

IFCO utilise un processus d'amélioration continu qui surveille les variables qui ont des conséquences sur la livraison d'une caisse plastique réutilisable (CPR) opérationnelle à tous nos clients. IFCO, en collaboration avec les producteurs, détaillants et fournisseurs d'étiquettes, a créé une liste d'étiquettes conformes autorisées pour une utilisation sur nos CPR. Toute utilisation d'étiquettes non conformes sur nos caisses plastiques réutilisables peut entraîner des **mesures d'exécution**.

Fournisseurs et étiquettes approuvés

Les étiquettes figurant sur la liste approuvée sont toutes proposées à des prix compétitifs par rapport aux étiquettes de la même catégorie qui ne figurent pas dans la liste approuvée. Les clients peuvent consulter le site Web <https://www.ifco.com> pour obtenir tous les fournisseurs et toutes les étiquettes qui ont été approuvés.

Les produits approuvés figurant dans le **document de spécification des étiquettes et des adhésifs** sont universels et peuvent être obtenus auprès des fournisseurs suggérés sur le site Web d'IFCO ou auprès de votre fournisseur d'étiquettes, pourvu que l'étiquette réponde à toutes les spécifications figurant sur la liste approuvée.

Seule l'utilisation des combinaisons exactes d'adhésifs et de substrats figurant dans la liste est autorisée. Pensez-y lors de votre commande.

Nous vous recommandons de ne pas acheter des étiquettes en trop grande quantité, car elles ont une date limite d'utilisation optimale et l'adhésif peut se détériorer ou devenir plus difficile à enlever après un certain temps.

Exemple de placement correct et incorrect

■ Zone de placement autorisée ■ Zone de placement non autorisée



Consultez le site Web <https://www.ifco.com> pour obtenir des renseignements relatifs au placement correct des étiquettes pour chaque taille unique des CPR.

Directives générales concernant le placement des étiquettes

- Placez uniquement l'étiquette sur les parois d'extrémité des petits côtés
- Ne placez pas l'étiquette sur les grands côtés latéraux, ni au fond ou à l'intérieur des CPR
- N'enroulez pas l'étiquette autour de la poignée
- Placez seulement une étiquette sur chaque CPR. L'étiquette ne doit pas dépasser 10 cm de large x 5 cm de haut (4 x 2 po)
- Si vous utilisez une CPR plus grande, l'étiquette doit être placée sur des zones alvéolées, pas dans les loquets d'angles
- Ne collez pas les étiquettes sous les dents/pinces porte-carte. Cet emplacement est uniquement destiné aux feuilles cartonnées qui ne sont pas collées sur la CPR.
- Utilisez seulement des étiquettes en film (pas en papier) pour les caisses 6408, 6411 et 6413
- N'appliquez pas les étiquettes de grande taille des palettes directement sur les CPR, mais plutôt sur l'emballage moulant externe

Pour obtenir plus de renseignements concernant les étiquettes, consultez le site Web <https://www.ifco.com> ou moi-même IFCOLabels@ifco.com.